

La qualité de l'eau se dégrade encore en France

Alors que débute la deuxième phase des Etats généraux de l'alimentation, l'UFC-Que choisir dénonce la responsabilité de l'agriculture intensive, qui répand massivement des pesticides.

La qualité de l'eau continue de se dégrader en France et les responsables sont connus. Alors que débute la deuxième phase des Etats généraux de l'alimentation, censée promouvoir des produits sains et des pratiques durables, l'UFC-Que choisir lance mardi 17 octobre une campagne d'alerte intitulée « S. Eau S. ». Dans sa ligne de mire : l'agriculture intensive.

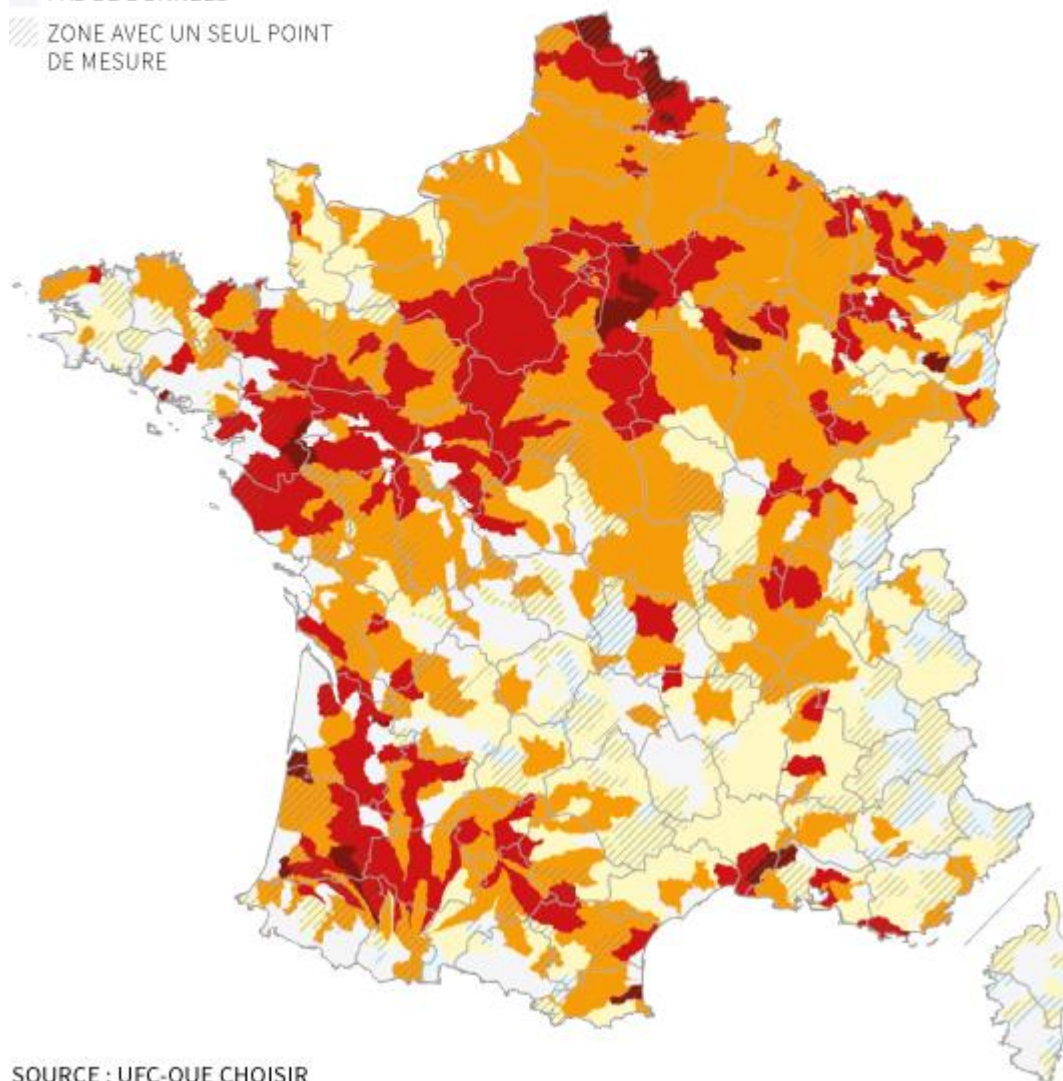
L'association de consommateurs dénonce la contamination persistante des écosystèmes par les pesticides essentiellement d'origine agricole. Ces substances chimiques sont désormais massivement présentes dans la moitié des rivières françaises et dans un tiers des nappes phréatiques. Et pas seulement sous forme de traces. Sur 53 % des points de mesure de la qualité des eaux de surface, la norme de qualité nécessaire pour l'eau potable (0,1 microgramme/litre) est dépassée. C'est aussi le cas dans 31 % des nappes souterraines, qui demandent pourtant bien plus de temps avant d'être touchées.

CONCENTRATION EN **PESTICIDES** DANS LES **EAUX DE SURFACE**,
EN MICROGRAMMES PAR LITRE

MOINS DE 0,1 DE 0,1 À 0,5 DE 0,5 À 2 PLUS DE 2

CONFORME À LA NORME
DE POTABILITÉ DÉPASSEMENT DE LA NORME
DE POTABILITÉ

PAS DE DONNÉES
ZONE AVEC UN SEUL POINT
DE MESURE



SOURCE : UFC-QUE CHOISIR

« Nous voulons lancer plus qu'un coup de gueule, une mobilisation citoyenne, prévient Alain Bazot, président de l'UFC-Que choisir. Nos réseaux sont très remontés : malgré les promesses, rien ne bouge dans la politique agricole qui est privilégiée par les pouvoirs publics, au contraire. La qualité de l'eau se dégrade et, si le public ne s'en rend pas vraiment compte, c'est que celle qui lui est servie au robinet reste acceptable, mais au prix de coûts toujours plus importants. »

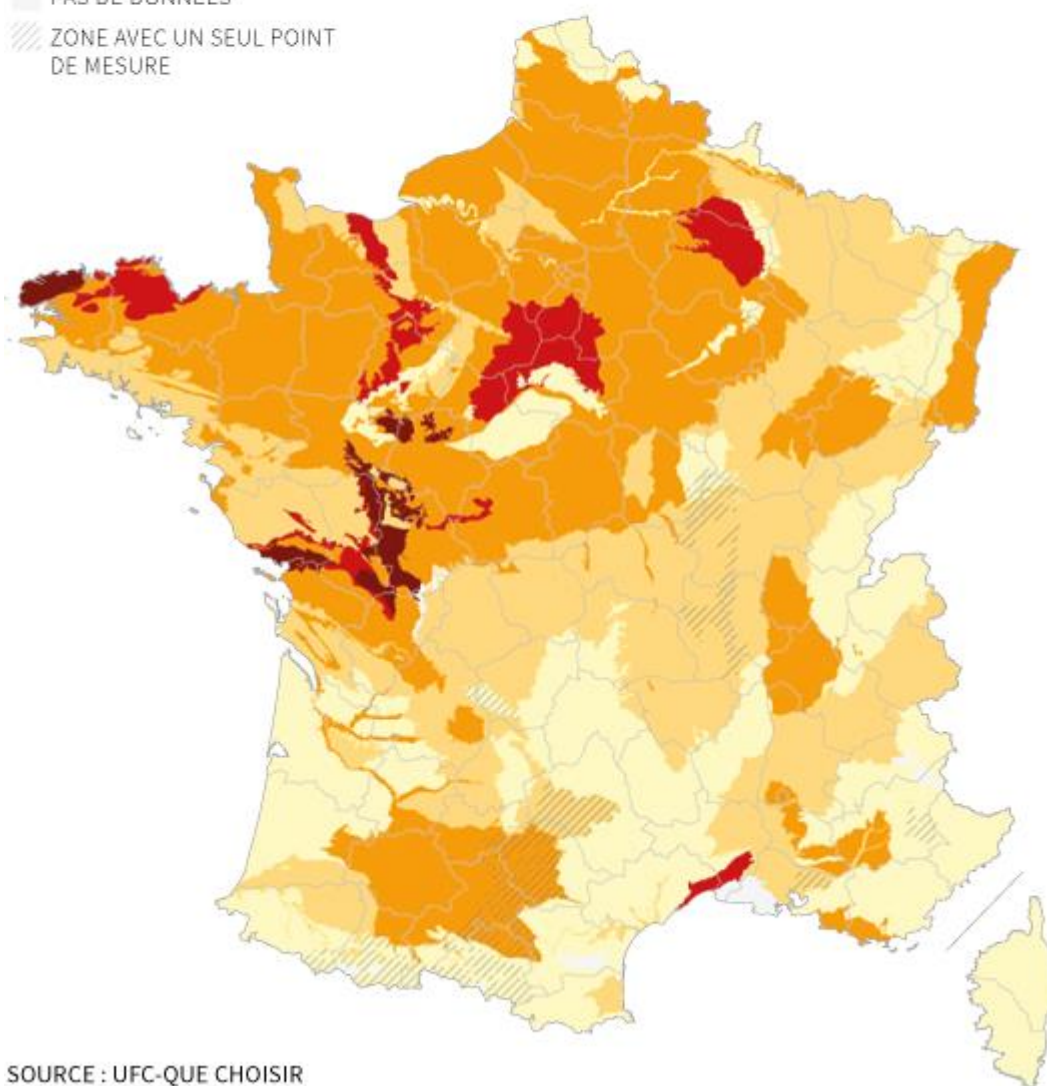
Le constat est aussi décourageant sur le front des nitrates, qui résultent, eux, des épandages d'engrais azotés – organiques comme le lisier ou bien

chimiques. Sur 15 % du territoire, leurs taux dépassent 25 mg/l, c'est-à-dire le niveau au-delà duquel il devient difficile de rendre l'eau potable. Le pire se cache cependant dans les sous-sols : la valeur guide européenne y est dépassée dans 43 % du territoire.

CONCENTRATION EN **NITRATES** DANS LES **EAUX SOUTERRAINES**,
EN MILLIGRAMMES PAR LITRE



PAS DE DONNÉES
ZONE AVEC UN SEUL POINT
DE MESURE



SOURCE : UFC-QUE CHOISIR

« Le pire dans les sous-sols »

Ces chiffres officiels proviennent du portail d'information sur l'eau du ministère de la transition écologique ou des agences de l'eau. Mais ils sont rarement mis en avant, tant ils illustrent sans ambages la dégradation

continue de la qualité de l'eau en France, malgré les promesses des gouvernements successifs. Les uns après les autres, ces derniers se sont engagés à diminuer de moitié l'usage des pesticides dans le pays d'ici à 2018 dans un premier temps, puis d'ici à 2025 dans la deuxième version du plan Ecophyto. Or, souligne l'association de consommateurs, en moyenne triennale, l'utilisation des pesticides a encore progressé de 18 % en cinq ans.

Dans ces conditions, les traitements pour produire de l'eau potable coûtent de plus en plus cher. Tout cela est d'autant plus gênant que la répartition de la charge demeure, elle, très inégalitaire, et bien éloignée du principe pollueur-payeur. En 2005, lorsque l'UFC-Que choisir avait mené une première campagne d'information sur la qualité de la ressource, les consommateurs versaient aux agences de l'eau 89 % de la redevance pollution ; ils en versent 88 % dix ans plus tard, les industriels 5 % au lieu de 10 % précédemment, et les agriculteurs 7 %, et non plus 1 %. Encore a-t-il fallu les remontrances de la Cour des comptes, qui s'étonnait, par exemple, qu'en 2013 les usagers du bassin Seine-Normandie acquittaient 92 % de la facture.

Les grandes masses des prélèvements suivent la même logique. Les foyers, qui à eux tous utilisent 24 % de l'eau fournie, en paient 70 % ; les agriculteurs, qui en consomment le double, contribuent pour 4 % ; et les industriels (hors du secteur de l'énergie qui prélève beaucoup d'eau mais relâche l'essentiel) utilisent 6 % de l'eau, contribuant à 18 % du financement total.

« Nous réclamons la transparence »

Autre difficulté, la sécheresse, qui bat des records cette année dans le sud-est de la France et qui, avec des étiages au plus bas, fait grimper les taux de pesticides. Les habituelles pluies de septembre manquent à l'appel. En moyenne de ces six derniers mois, les Alpes-Maritimes, les Alpes-de-Haute-Provence, l'Ardèche, l'Aude, les Bouches-du-Rhône, le Gard, l'Hérault, le Var et le Vaucluse ont enregistré des déficits historiques. Selon Météo France, le Languedoc-Roussillon n'avait pas connu pareille situation depuis soixante ans ; la Corse souffre d'un déficit pluviométrique de 61 %, Provence-Alpes-Côte d'Azur de 44 %. L'été, plus de la moitié des départements français sont désormais contraints de prendre des mesures de restriction d'eau une année sur deux.

« Nous réclamons la transparence, nous voulons que le public sache que l'argent des agences de l'eau sert à traiter les dégâts causés aux écosystèmes par l'agriculture industrielle, pas au préventif qui consisterait à changer de modèle », assure Alain Bazot. Pis encore, le gouvernement s'apprête à ponctionner 15 % du budget des six agences d'eau – soit 360 millions d'euros – pour financer d'autres dossiers que celui de l'eau.

En août, les ministres de l'agriculture et de la transition écologique et solidaire ont présenté des pistes de réflexion pour résoudre au moins les problèmes de pénurie d'eau. En premier lieu, ils envisagent d'inciter le public à fermer davantage le robinet par souci d'économie. Ils suggèrent de réutiliser les eaux usées et encouragent les agriculteurs à stocker l'eau en hiver pour irriguer en été. Les écologistes y voient une forme de fuite en avant. Des projets de gigantesques bassines fleurissent sur l'ensemble du territoire... financés par les agences de l'eau.